

siècle, qu'on peut espérer arriver à faire prévaloir la saine doctrine. Un modeste journal comme le nôtre ne prétend pas opérer à lui seul une pareille révolution ; il ne peut que faire appel aux libre-échangistes canadiens, qui devraient organiser sur toute la ligne une propagande active.

UN BON DÉBUT

Comme nous le disions la semaine dernière, le Cold Storage de Québec a fait sa première expédition transatlantique de mancho dernier. Le steamer *Memphis* est venu accoster à la Jetée Louise et 432 colis de beurre lui ont été confiés. La majeure partie de cet envoi, fait sous les auspices du gouvernement, venait du Lac St Jean et de Chicoutimi, le reste venait de quelques paroisses du bas du fleuve. Le tout ensemble était emballé avec soin, d'une manière tout à fait appétissante, et trouvera sans doute facilement acquéreur à bon prix en Angleterre.

Le chargement s'est opéré avec une rapidité remarquable, le steamer n'a été détenu à son amarrage que durant deux heures à peine avant de pouvoir reprendre sa course. L'embarcadere de la Compagnie est supérieurement situé pour la commodité des steamers. Nous apprenons avec plaisir que dorénavant les expéditions se feront chaque semaine.

Les premiers arrangements de chemin de fer avaient été arrêtés en vue de l'exportation par Montréal. Le wagon réfrigéré de l'Intercolonial devait raccorder à la Chaudière avec le convoi numéro 9 du Grand-Tronc, sans toucher à Lévis. Mais nous sommes heureux d'apprendre que maintenant les droits du port de Québec à sa part d'exportation sont reconnus. L'Intercolonial aura dorénavant, toutes les semaines, un wagon-glacière à la disposition des fabricants qui désirent sauver la distance inutile de Québec à Montréal. Ceux-ci sont prévenus que tous les vendredis ils pourront expédier leur beurre à Québec de toutes les stations de l'Intercolonial à partir de Petit Métis. Ce train arrivera à Québec le vendredi ou le samedi matin, à temps pour le passage du steamer. Les expéditionnaires n'auront qu'à adresser leurs connaissements à M. W. Clint, secrétaire de la Compagnie des Entrepôts froids ; cette précaution est essentielle afin d'éviter tout retard dans le remisage des marchandises.

L'inspecteur officiel, M. D. E. Arsenault, lui-même fabricant de beurre expérimenté, ayant dix-huit années d'expérience, nous a donné quelques détails sur cette première exportation.

Le beurre parti à bord du *Memphis* venait des fabriques suivantes :

Une bonne marchandise a toujours son prix et se vend aisément

La célèbre Poudre à Pâte

Cook's Delight

Est de cette classe de marchandises.

Elle donne la plus entière satisfaction, et aux marchands et aux consommateurs.

Les ingrédients qui y entrent sont de première classe.

En vente chez tous les Epiciers de Gros.

NEUVILLE BELLEAU

— COMPTABLE —

S'occupe d'audition et de révision de livres, de collection de dettes, d'achats et ventes d'action. — banques et de VALEURS DE TOUTES SORTES

Traites

collectées au plus bas taux dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Lettres de change sur New-York

— vendues et achetées.

101 Rue St-Pierre — QUEBEC.

PARADIS & JOBIN

COMPTABLES et LIQUIDATEURS

S'occupent

D'audition et de révision de livres. Collection de dettes.

Serviront d'arbitres dans les causes de compromis entre débiteurs et créanciers.

Liquidation d'affaires de faillites.

Agents pour la "NORTH AMERICA" compagnie d'assurance contre le feu.

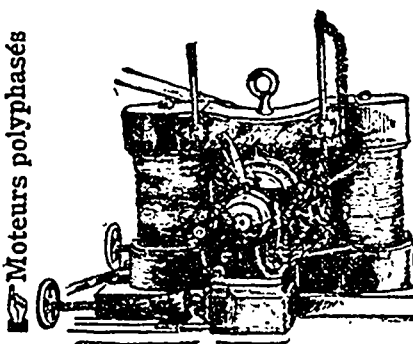
Bureau :

44 Rue Dalhousie

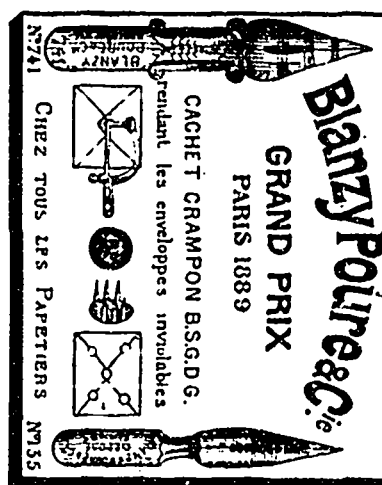
Bâtisse de la Compagnie du Richelieu. Téléphone 187.

J. F. GUAY & Cie

524 RUE ST-VALLIER



Dynamos, Téléphones, Fils, Cables, Etc., Etc.



PLUMES MÉTALLIQUES DE

J. B. ROLLAND & FILS Montréal
Sole agents pour le Canada.

N. RANCOUR

Marchand de GLACE

145 et 147 RUE SCOTT

Glace livrée à domicile, dans tous les quartiers de la ville.

Téléphone 476.

REGLEMENTS

Concernant l'Exposition qui se tiendra aux Trois Rivières du 14 au 19 septembre prochain.

DEPARTEMENT DES DAMES

L'ouvrage doit être l'œuvre de l'exposante. Le droit d'exposer, ou l'entrée, sera de 25 centins pour 5 articles ou moins. Pour plus de 5 articles, encore 25 centins.

Toute personne désirant exposer devra faire application au comité pour avoir une liste des prix ; laquelle contiendra un blanc que l'on devra remplir, en mettant le numéro des classes, sections et prix, ainsi que la description des objets et leur valeur, afin que leur propriétaire soit dédommagé en cas d'accidents par le feu ou l'eau.

Ce blanc sera envoyé au comité trifluvien, avec le montant de l'entrée chez la présidente du département des ouvrages des dames : Mademoiselle Sulte, 18 rue Royale, Trois-Rivières.

Cet envoi devra se faire avant le quatre septembre ; les exposantes sont priées de faire ce paiement en mandats de poste, les timbres de poste ne seront pas acceptés.

Après réception du droit d'entrée, le comité trifluvien expédiera des billets que les exposantes placeront sur chaque article. Le nom de l'exposante ne devra pas figurer sur ces billets.

Les objets devront être rendus sur le terrain de l'Exposition le 10 septembre ; à partir du 11, ils n'auront pas droit au concours.

Les envois doivent être adressés comme suit :

DEPARTEMENT DES DAMES
BÂTISSE DE L'INDUSTRIE
Parc St-Louis, Trois-Rivières, P.Q.

Le ANCHOR WEAKNESS CURE Spécifique contre la Dyspepsie